



Réunion du Comité Directeur N°1

Samedi 18 février 2023 à 19h00 – Centre social de Saint-Renan et visioconférence

Présidence :

Jean-Marc BERAUD

Membres du Comité Directeur présents :

René CARQUET, Marie-Paule CORRE, Patricia LANDREAU,
Loïc RAPINEL, Serge RIGOT, Alain TALARMIN.

Membres du Comité Directeur présents en visioconférence :

Aurélie COROUGE, Jean-Claude LE BOULICAUT, Gildas PORZIER,
Marie-Laure GUILLEMOT-DECREPS.

Membres du Comité Directeur excusés :

Bernadette BILLAUD (pouvoir à Pierre LEMAITRE),
Joseph FALQUERHO (pouvoir à Jean-Claude LE BOULICAUT),
Pierre-Yves HARSCOUE, Maryse LE GALLO (pouvoir à Serge RIGOT),
Pierre LEMAITRE, Marcel JOANNIC (pouvoir à Patricia LANDREAU),
Jean-Charles GICQUEL (pouvoir à Loïc RAPINEL), Hélène RICHTER, Rolland Tilly, Didier VAREECKE

Présidents des Commissions Régionales présents en visioconférence :

Emile HERRY (CRM), Gilbert LE FLOCH (CSR).

CTS excusés :

Jonathan BALESTON-ROBINEAU, Antoine GALOPIN

Invités présents :

Directeur : Clément BAJON, Responsable des Projets Sportifs : Daï DAM.



ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du Comité Directeur du 1^{er} octobre 2022.
2. Intervention du Président.
 - 2.1. Agenda
 - 2.2. Salariés : précisions sur l'arrivée de Goal-Maël TANGUY et Coralie LETURGEZ et leurs missions
 - 2.3. Démissions
 - 2.4. Les CTS
 - 2.5. Démissions
 - 2.6. Nominations
 - 2.7. Assemblée Générale de la Ligue
 - 2.8. Assemblée Générale de la Fédération
 - 2.9. Divers
3. Intervention de la Secrétaire Générale.
Point sur les licences.
4. Intervention du Trésorier Général.
 - 4.1. Résultat l'exercice financier 2022.
 - 4.2. Projet de lissage du tarif des cotisations.
5. Interventions des vice-présidents.
6. Interventions des présidents de commission.
7. Intervention du Directeur Général.

1 Approbation du PV du Comité Directeur du 1^{er} octobre 2022

Le Comité Directeur approuve le PV.

2 Intervention du président

Le président Jean-Marc BERAUD remercie les membres du Comité Directeur de leur présence à cette réunion, que ce soit en présentiel ou en visioconférence.

2.1 Agenda

Le Président revient sur son calendrier depuis le dernier Comité Directeur du 1^{er} octobre (en rouge les principales dates) :

- Le 4 octobre, réunion conviviale avec l'ensemble des Comités et Ligues ayant leur siège à la Maison des Sports de Ploufragan à l'initiative du CDOS 22.
- Les 5 et 6 octobre, au siège de la fédération à Paris, réunion sur la coupe d'Europe de 10 000m à Pacé. Réunion du Bureau Fédéral, séminaire sur la professionnalisation.
- Les 8 et 9 octobre, présence à Tout Rennes Court.
- Le 13 octobre, réunion du Conseil inter-ligues. Réunion du groupe de travail fédéral sur la mise en cohérence des textes fédéraux avec la loi du sport du 2 mars 2022.
- Les 14 et 15 octobre, au siège de la Fédération à Paris, réunion des Présidents de Ligues et des Présidents des Commissions et Comités fédéraux. Réunion du Comité Directeur de la Fédération.
- Le 17 octobre, réunion du Secrétariat Général, suivi des entretiens professionnels avec les salariés de la Ligue. Réunion du groupe de travail fédéral sur la mise en cohérence des textes fédéraux avec la loi du sport du 2 mars 2022.
- Le 18 octobre, réunion du groupe de travail fédéral sur la mise en cohérence des textes fédéraux avec la loi du sport du 2 mars 2022.
- Le 20 octobre, réunion au siège de la Ligue sur le projet « Je soutiens un athlète breton », avec Maryse LE GALLO et Jonathan BALESTON-ROBINEAU.
- Le 21 octobre, présence à l'Assemblée Générale du Comité Départemental du Morbihan à Lorient.
- Le 22 octobre, séminaire du MOST à la Cité de la Voile à Saint-Pierre de Quiberon.
- Les 25 et 26 octobre, réunions du groupe de travail fédéral sur la mise en cohérence des textes fédéraux avec la loi du sport du 2 mars 2022.
- Le 2 novembre, accueil au sein des services de la Ligue de Goal-Maël TANGUY.
- Le 3 novembre, réunion du groupe de travail fédéral sur la Professionnalisation dans les Ligues, suivi de la réunion du groupe de travail fédéral sur la mise en cohérence des textes fédéraux avec la loi du sport du 2 mars 2022.
- Le lundi 7 novembre, réunion de la Commission Régionale Running. Puis réunion du groupe de travail fédéral sur la licence unique.
- Les 8 et 9 novembre, séminaire du Bureau Fédéral dans les locaux de France télévision.
- Le lundi 14 novembre, réunion du groupe de travail fédéral sur la mise en cohérence des textes fédéraux avec la loi du sport du 2 mars 2022.

- Le 15 novembre, réunion sur la préparation du Championnat de France de Cross-country à Carhaix, suivi de la réunion du Conseil National des Ligues.
- Le 17 novembre, réunion du Bureau Exécutif du CROS Bretagne.
- Les 18 et 19 novembre, réunion au siège de la Fédération des Présidents de Ligues et des Présidents des commissions fédérales et réunion du Comité Directeur de la Fédération.
- Le 22 novembre, réunion au Conseil Régional à Rennes sur la contractualisation des Ligues.
- Le 23 novembre, présence au championnat départemental de Cross-country UNSS à Yffiniac, puis au Régional de Cross-country UGSEL à Guingamp.
- Le 24 novembre, réunion avec Gilles DUPRAY au siège de la Ligue.
- Le 25 novembre, réunion du Comité de sélection pour l'examen des officiels potentiels JOP 2024.
- Le 26 novembre, présence à l'inauguration de la piste « Lucien RAULT » à Loudéac.
- Le 28 novembre, Bureau Exécutif de la Ligue.
- Le 30 novembre, réunion du groupe de travail fédéral sur la mise en cohérence des textes fédéraux avec la loi du sport du 2 mars 2022, suivi d'une réunion FFA en visioconférence sur les opérations « Du stade vers l'emploi ».
- 1er décembre : réunion du COL des Championnats de France de Cross-country journée Carhaix, accueilli par M. Le Maire, Christian TROADEC avec la participation du Président André GIRAUD et Michel HUERTAS, vice-président en charge du Running, M. Pierre POULIQUEN, Vice-Président de la Région.
- Le 3 décembre, participation à la réunion des présidents de Ligues avec le CROS Bretagne, suivi de la soirée des Hermines d'Or à la Cité de la Voile à Lorient
- Le 6 décembre, réunion du Conseil National des Ligues.
- Le 7 décembre, présence au début de la correction examen des officiels JOP 2024, puis présence au Championnat Académique de Cross-country UNSS à Plouay.
- Le 15 décembre, réunion du Bureau Fédéral au siège de la Fédération.
- Le 18 décembre, présence au Championnat de Bretagne de Cross Court à Saint-Onen la Chapelle.
- Le 19 décembre, réunion avec le Campus Sport Bretagne sur le domaine des SHN à la Maison Départementale des Sports à Ploufragan.
- Le 20 décembre, réunion du Conseil d'Administration du CROS Bretagne.
- Le 21 décembre, réunion du groupe de travail fédéral sur la mise en cohérence des textes fédéraux avec la loi du sport du 2 mars 2022.
- Le 2 janvier, accueil de Coralie LETURGEZ au sein de l'équipe de la Ligue.
- Le 3 janvier, présence aux vœux du Président de l'Agglomération de Saint-Brieuc.
- Le 6 janvier, réunion en visioconférence sur la Coupe d'Europe de 10 000m à Pacé.
- Le 9 janvier, réunion au siège de la Ligue, des salariés, CTS et élus de la Ligue.
- Le 10 janvier, réunion du Conseil National des Ligues.
- Le 11 janvier, réunion du groupe de travail fédéral sur la mise en cohérence des textes fédéraux avec la loi du sport du 2 mars 2022.
- Le 12 janvier, réunion du Bureau Fédéral à Paris.
- Les 14 et 15 janvier, Championnat de Bretagne en salle à la Halle Maryvonne DUPUREUR à St-Brieuc, Championnat de Bretagne de Lancers Longs à Lamballe.

- Le 18 janvier, réunion « Je soutiens un athlète breton » au siège de la Ligue avec Maryse LE GALLO et Jonathan BALESTON-ROBINEAU.
- Le 19 janvier, réunion du Bureau Exécutif du CROS Bretagne.
- Le 20 janvier, réunion au siège de la Fédération à Paris des Présidents de Ligues et Présidents des Commissions et Comités fédéraux.
- Le 22 janvier, présence au Championnat Départemental des cross-country 22 à Pléhédel.
- Le 24 janvier, réunion au siège de la Ligue des représentants de la Commission Régionale Running et de Coralie LETURGEZ, chargée des projets Running et Santé.
- Le 25 janvier : réunion au siège de la Fédération sur la Coupe d'Europe 2023 de 10 000m à Pacé.
- Les 27 et 28 janvier, réunion du Comité Directeur fédéral à Lyon.
- Le 31 janvier, réunion du Bureau Exécutif de la Ligue.
- Le 1^{er} février, réunion du groupe de travail fédéral sur la mise en cohérence des textes fédéraux avec la loi du sport du 2 mars 2022.
- Les 4 et 5 février, à Saint-Marc le Blanc, Championnat de Bretagne de Cross-country de Cross-country.
- Le 7 février, séminaire sur les Sportifs de Haut Niveau au Rectorat de Rennes. Dans l'après-midi, réunion avec Jonathan BALESTON-ROBINEAU et Antoine GALOPIN sur la réorganisation du Pôle Espoir.
- Le 8 février, réunion du groupe de travail fédéral « Impulsion 2024 ».
- Le 9 février, réunion de la Conférence Régionale des Sports sur les JOP 2024, suivi du Bureau Exécutif du CROS Bretagne.
- Le 10 février, réunion des bénévoles du Championnat de France de Cross-country à Carhaix.
- Le 14 février, réunion du groupe de travail fédéral sur la mise en cohérence des textes fédéraux avec la loi du sport du 2 mars 2022 et suivi d'une réunion sur le prévisionnel 2023.
- Le 15 février, réunion sur le projet « Je soutiens un athlète breton » avec la participation des athlètes potentiels JOP 2024 et JOP 2028.
- Le 16 février, réunion à la Maison des Sport de Rennes sur l'avenir du Pôle Espoir de Rennes.
- Le 17 février, réunion du Bureau Fédéral, suivi de la réunion du Comité Directeur de la Fédération.

2.2 Salariés : précisions sur l'arrivée de Goal-Maël TANGUY et Coralie LETURGEZ et leurs missions

Le 1^{er} constat est une situation « confortable » permettant la reprise ou le démarrage d'actions qui étaient soit en sommeil, soit en attente.

- Goal-Maël a pris en charge le dossier « Education Athlétique », tout ce qui concerne les U16. Déjà des projets ont été proposés par Goal-Maël et mis en œuvre. Il intervient également, sur les dossiers « Formation » et « ETR » en collaboration avec les CTS.
- Coralie a pris en charge les dossiers des domaines « Sport Santé et Running ». Une 1^{ère} réunion avec le Président et le Secrétaire de la CRR a été organisée et des propositions ont été évoquées.

Pour poursuivre sur nos salariés, notez l'implication importante et de très grande qualité et professionnalisme de Daï DAM sur l'organisation du championnat de France de Cross-country à Carhaix les 10, 11 et 12 mars prochain, en collaboration avec le club de ALCP. Nous sommes malgré tout très déçus que notre candidature

pour gérer la chronométrie n'ait été retenue, alors que nos compétences dans ce domaine sont vérifiées à chaque compétition où nous intervenons, les dernières en date, les régionaux de Cross bretons et normands. J'en profite pour remercier l'ensemble de l'équipe qui intervient sur la chronométrie.

Nous travaillons sur le Projet : quel héritage du France de Cross ?

Toujours concernant nos salariés, je tiens à féliciter Clément BAJON et la gestion des opérations « Du stade vers l'emploi », une opération très intéressante, remercier aussi les clubs qui se sont investis dans ce projet.

2.3 Les CTS :

- La bonne nouvelle a été le retour de Gilles DUPRAY avec qui nous avons déjà commencé à travailler, malheureusement, suite à un accident lors d'un stage national fin décembre, Gilles est en arrêt de travail jusqu'au 19 mars ; nous lui souhaitons un bon rétablissement.
- Mais par ailleurs, nous savons maintenant que Jonathan nous quittera au 1^{er} septembre pour son retour dans sa ligue d'origine. Ce départ nous amène à nous réorganiser, notamment en ce qui concerne le Pôle Espoir de Rennes, sans oublier la nouvelle mouture du PPF où les Pôles concernent à nouveau les pré-BAC et les postbac.
- C'est dans cette situation où nous passons de 3 à 2 CTS, que nous apprécions le Plan d'Investissement et d'Accompagnement des territoires de la Fédération qui a vu l'arrivée de Goal-Maël.

2.4 Démissions

Sophie FOLLINET démissionne de tous ses mandats Ligue et clubs.

Suite à la démission l'an passé de René Moreau nous [pouvons](#) proposer 2 personnes à notre prochaine assemblée Générale : 1 homme et 1 femme ou 2 femmes.

2.5 Nominations

Nous devons nommer 2 référents aux commissions nationales suivantes :

- Commission Nationale « Mixité » suite à la démission de Sophie FOLLINET
- Commission Nationale « Ecologie »

2.6 Assemblée Générale de la Ligue

L'assemblée Générale de la Ligue 2023 se déroulera le 1^{er} avril à Plérin. L'ordre du jour est en **ANNEXE**

Il est demandé à chaque président de commission d'envoyer son bilan pour le 13 mars. Ils doivent être validés par le Comité Directeur du 15 mars avant envoi aux clubs pour validation lors de l'AG.

Le Comité Directeur approuve l'ordre du jour.

2.7 Assemblée Générale de la FFA

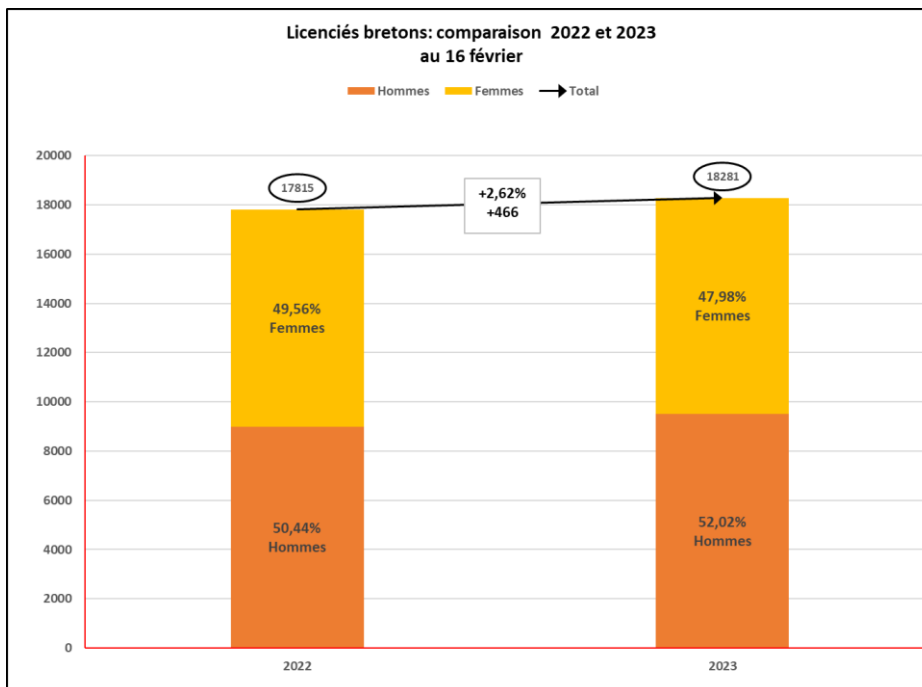
Le Congrès et l'Assemblée Générale de la FFA se dérouleront les 28 et 29 avril 2023 à Marignane. Clément BAJON gère le déplacement qui se fera en avion : départ de Brest le jeudi 17 avril à 18h15 et retour le dimanche 30 avril à 16h50 à Brest. Tous les délégués des clubs bretons titulaires à l'AG FFA ont reçu un message pour l'organisation de ce déplacement.

2.8 Divers

- Afin d'alléger la charge du Comité Ethique et Déontologie nous devons, peut-être créer une Commission Régionale d'Ethique et de Déontologie.
- Marine LE TERTRE, Gildas SIZORN et Emile HERRY (CRM et CNM) sont proposés au COJO comme juges à la Marche Olympique.
- Réunion avec Jean-Yves JAUNET le 20 février sur sa possible implication au niveau Ligue sur le développement de la Marche Nordique en compétition en intégrant la CRM mais également peut-être la CRAFS.
- Le Président, René CARQUET et les dirigeants de Courir à Saint-Avé travaillent sur la proposition d'un Championnat de Bretagne de Marche Nordique.

3 Intervention de la Secrétaire Générale

Bilan détaillé de la saison 2022-2023 au 16 février en comparaison avec la saison 2021-2022.

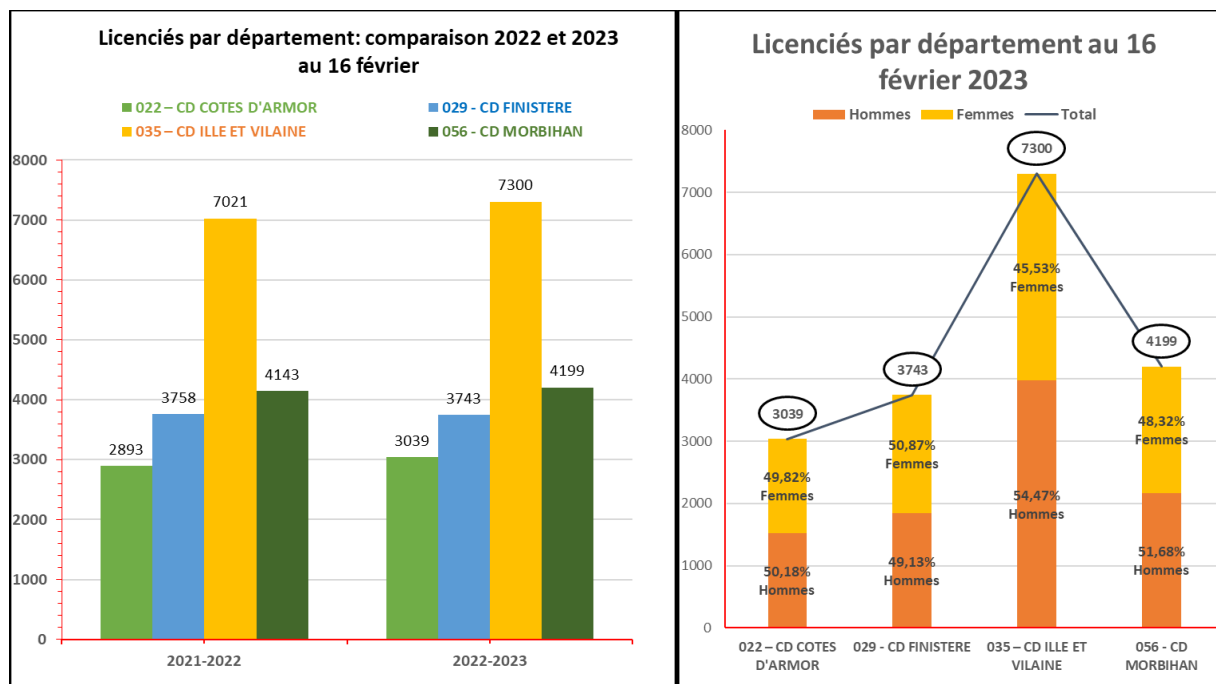


Au 16 février 2023 nous sommes à 66 licenciés du nombre total de licenciés au 31 août 202.

Nous totalisons 18281 licenciés au 16 février contre 17815 licenciés au 16 février 2022 : écart positif 466 de licences (+2,62%).

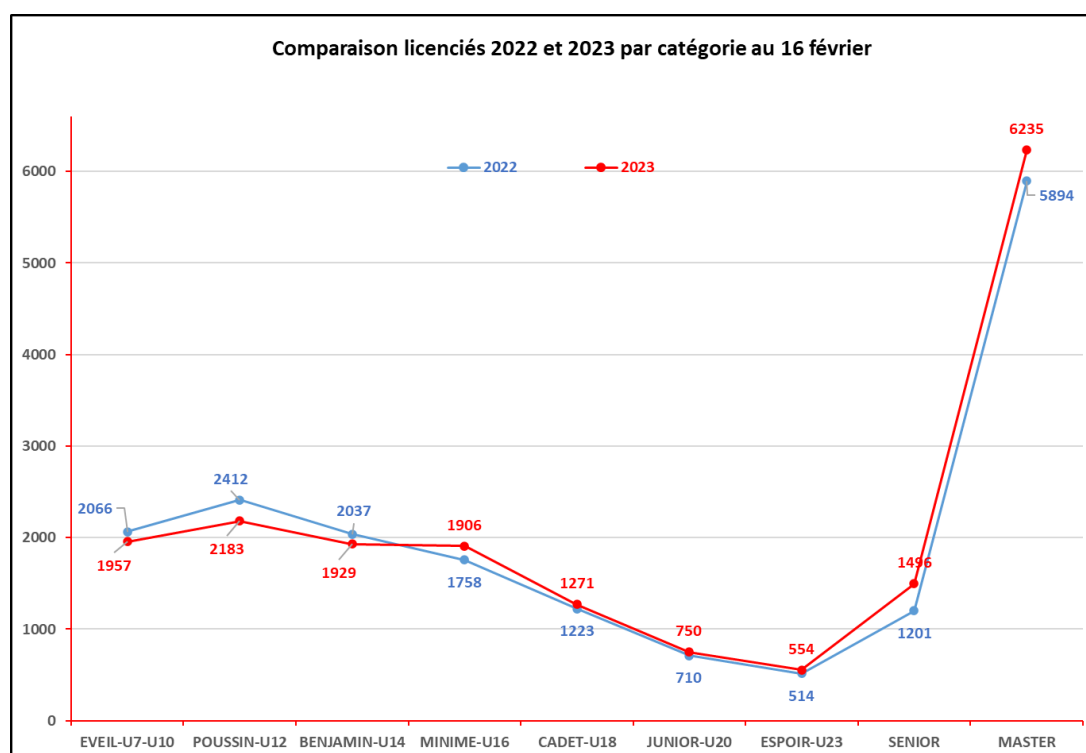
Nous notons une baisse des licences féminines. Elles représentent 47,98% contre 49,56% au 16 février 2022 : 8829 au février 2022, 8771 en 2023 : écart 58.

Malgré l'augmentation global des licences au 16 février les licences féminines baisses.



A part le Comité 29 les 3 autres comités ont des effectifs en hausse au 16. Le Comité 35 a la hausse la plus importante +279 et compte l'effectif le plus important.

Le Comité 29 est le seul à avoir un nombre de licences féminines majoritaire. Le Comité 35 a le plus grand écart en nombre entre les licences féminines et masculines. ; cet écart est de -8,94% de licences féminines.



Au 16 février 2023 en comparaison au 16 février 2022 nous constatons une baisse des licences EA PO ainsi que chez les benjamins. L'an passé nous avons constaté une augmentation forte des EA/PO. Nous sommes en augmentation dans toutes les autres catégories et notamment chez les Master + 342.

4 Intervention du Trésorier Général, René CARQUET

4.1 Résultat de l'exercice financier 2022

Le résultat de l'exercice financier 2022 est excédentaire de l'ordre de 32 000€. Le rendez-vous avec l'expert-comptable est fixé au mardi 21 février pour la validation de l'exercice financier.

Le résultat définitif et le budget prévisionnel 2023 seront présentés au prochain Comité Directeur du 15 mars.

4.2 Projet de lissage du tarif des cotisations

Pour un budget solide dans le futur il est nécessaire de travailler sur un lissage des cotisations de la Ligue. Nous sommes une des dernières Ligues à ne pas l'avoir fait. Ce lissage entraînera une baisse pour certaines catégories et une hausse pour d'autres.

La proposition de lissage des cotisations de la ligue est la suivante :

TYPE LICENCE	NOMBRE LICENCES	COTISATION LBA 2022	LISSAGE	TOTAL ACTUEL	TOTAL LISSAGE	ECART 2022-LISSAGE	Moyenne non compétiteur
COMP U14	2068	20,1	28	41567	57904	7,9	8,1
COMP U16	1788	24,1	28	43091	50064	3,9	
COMP U18	1230	24,1	28	29643	34440	3,9	
COMP U20	715	24,1	28	17232	20020	3,9	
COMP U23	531	31,1	28	16514	14868	-3,1	
COMP SENIOR	1013	37,1	28	37582	28364	-9,1	
COMP MASTER	1952	37,1	28	72419	54656	-9,1	
DECOUVERTE	4578	8,1	13	37082	59514	4,9	14,1
LOISIR RUNNING	2793	14,1	13	39381	36309	-1,1	14,1
LOISIRS SANTE	895	14,1	13	12620	11635	-1,1	15,1
ENCADREMENT	770	15,1	0	11627	0	-15,1	14,1
ENTREPRISE	14	14,1	13	197	182	-1,1	13,1
TOTAL	18347	358954,7	367956	358955	367956		
Augmentation nette		9001,3					

La cotisation nulle pour les encadrants a pour but de favoriser l'aide à la prise de licences des encadrants et des juges.

La validation de ce projet de lissage aura lieu au prochain Comité Directeur puis à l'Assemblée Générale pour une application au 1^{er} septembre.

5 Intervention des Vice-Présidents

5.1 Pôle Sportif, Alain TALARMIN

- Championnats de cross 2024 : le Comité 22 propose la candidature de l'AS 22 Merdrignac. Approbation du Comité Directeur. Une visite sur terrain sera à prévoir.

- Compétition de Bretagne Pentathlon lancers et tria-lancers BE-MI :
 - Le 8 avril 2023 stade de Courtemanche à Rennes proposé par l'ETR suivi d'un stage le 9 avril.
 - Programme général : 9h00 accueil jury / 9h30 réunion de jury / 9h45 mise en place du jury
 - 9h15 horaire ouverture aux athlètes et au public / 10h30 début de la compétition - 17h30 fin de la compétition.
 - La proposition que le pentathlon lancers soit un Championnat de Bretagne est rejetée par la CSO qui précise que le marteau lourd n'est pas autorisé pour les BE MI.
- Clément BAJON a revu la présentation du calendrier sur le site de la Ligue pour une meilleure visibilité et je l'en remercie.
- Daï DAM travaille sur le calendrier des meetings estivaux qui sera finalisé prochainement.

5.2 Pôle Jeunes, Serge RIGOT

- Lors du Championnat de Bretagne minimes en salle, le 4 mars à Saint-Brieuc un examen aura lieu pour les jeunes juges.
- La rencontre Régionale Benjamins Pentathlon en salle aura lieu le samedi 18 mars 2023 à Rennes.
- Une version interclubs benjamins est à l'étude pour le 24 juin.
- Le nouveau livret des jeunes juges revu et actualisé par Clément BAJON sera diffusé fin mars, début avril. Ce livret était à l'initiative de Monique ATTIBA.
- Goal Maël TANGUY, salarié de la Ligue, souhaite relancer les inter-comités sur piste ; le Comité 29 est très intéressé. Ce sujet est à travailler avec tous les Comités pour une mise en application pour la saison prochaine.

6 Intervention des Présidents des commissions

6.1 Président de la CSR, Gilbert LE FLOCH

- Il est évoqué deux cas qui ont été soumis par la CSR au Comité d'Ethique et de déontologie.
- Pour le 1er cas, le Comité d'Ethique et de déontologie se dit non compétant et renvoie la résolution du problème au Comité Directeur du club.
- Pour le 2nd cas, la CSR n'a reçue à ce jour aucun de retour.

6.2 Président de la CRR, Jean-Claude LE BOULICAUT

- Plusieurs formations de juges running ont été réalisées dans le 22 par Christian Delerue et Jean Marie Grall (chronométrateur et mesureur)
- Le nombre de participants aux courses est en augmentation.
- 42 courses à label en 2023. Ce qui est un record en Bretagne. Plusieurs trails sont désormais labels.
- La formation entraîneur running est à relancer en 2024, il y a de la demande.

7 Intervention du Directeur.

7.1 Stade vers l'emploi

Coralie sera en charge de la coordination de l'action pour l'année 2023

5 dates seront financées par le COJO pour 2023 :

- Avril : Dinan
- Mai : Morlaix
- Juin : Lamballe et Lorient
- Septembre à Rennes

7.2 Ekiden de Bretagne

Nous avons rencontré avec Coralie et Dai la mairie de Saint-Malo. 2 dates ont été retenues par la Mairie, le 23 avril ou le 15 octobre. Le Conseil des adjoints donnera sa réponse très rapidement. Si la réponse est négative le projet d'Ekiden à Saint-Malo s'arrêtera ou pourrait se faire éventuellement dans une autre ville. Si la réponse est positive le projet est prêt ; l'Ekiden prévu précédemment ayant été annulé 15 jours avant la date

7.3 Observatoire de la forme

Goal Maël est en charge de l'action.

Il s'agit de tester avec le Diagnostic de la Forme de l'IRFO 1600 jeunes de CE1 à CM2 mais de préférence les CE2.

La Fédération finance l'opération à hauteur de 4 000€ et prend en charge le coût de l'enregistrement des tests sur la plateforme de l'Observatoire de la Forme.

Pour des raisons humaines nous avons décidé d'effectuer cette action pour 2023 assez proche de la Ligue. La mairie de Saint-Brieuc et l'Usep des Côtes d'Armor ont répondu positivement à notre demande ; des écoles de la ville participeront à cette action programmée le 23 juin, le jour de la journée olympique. Ainsi que plusieurs dates en Mai en s'appuyant sur des actions organisées par l'USEP 22.

Les 5 ateliers du Diagnoform Kid seront mis en place habillés d'ateliers complémentaires en s'appuyant sur les éducateurs des clubs d'athlé locaux et la participation d'athlètes invités. L'idée est de faire une journée olympiade de 9h à 16h comme souhaitée par la ville de Saint-Brieuc.

Fin de la Réunion : 21h15 (2h15)

Marie-Paule CORRE

Secrétaire Générale

Jean-Marc BERAUD

Président LBA

ANNEXE



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 1 Avril 2023

Auditorium Le Cap – Plérin (22)

CONVOCATION

Madame, Monsieur le (la) Président(e),

Conformément à l'article 10.3 des Statuts, la présente vaut convocation à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le samedi 1 avril 2023 à l'Auditorium du Cap à Plérin (22) à partir de 13h30.

ORDRE DU JOUR

- | | |
|-------|---|
| 13h30 | Emargement |
| 14h00 | Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire |
| | Intervention du président de la CSR (nombre de clubs présents, situation des mandats) |
| | <ul style="list-style-type: none">- Mot de bienvenue du Président de la Ligue- Mot de bienvenue du Maire de la Ville de Plérin- Mot de bienvenue du Président du Comité Départemental- Mot de bienvenue du Président du club support |
| 14h20 | Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 2 avril 2022 — vote |
| 14h25 | Intervention du Président de la Ligue |
| 14h45 | Intervention de la Secrétaire Générale : rapport moral - vote |
| 15h05 | Intervention du Trésorier Général : |
| | <ul style="list-style-type: none">- Présentation Compte de résultat 2022 et Affectation du résultat 2022 — vote- Rapport de la Commission de Contrôle des Finances- Montant des cotisations annuelles des clubs affiliés — vote |
| 16h00 | Présentation du Budget prévisionnel 2023 — vote |
| 16h45 | Approbation des comptes rendus d'activité des commissions régionales |
| 16h50 | Intervention des Conseillers Techniques |
| 17h15 | Intervention du Directeur, et des nouveaux salariés de la Ligue |
| 17h30 | Intervention du CIC |
| 17h45 | Intervention du représentant de la FFA |

Conformément à l'article 11.1 des statuts de la Ligue, les membres votants de l'Assemblée Générale sont les représentants des clubs en règle avec la FFA, la Ligue et le Comité, et ayant leur siège social dans le ressort territorial de la Ligue à raison d'un représentant par association.



A la date de la réunion de l'Assemblée Générale de la Ligue, ces représentants devront :

- Avoir acquitté leurs cotisations pour la saison en cours,
- Etre âgés de plus de 18 ans,
- Jouir de leurs droits civiques et politiques,
- Etre titulaire d'une licence fédérale en cours de validité.

Les clubs sont représentés par leur Président, ou leur Secrétaire Général, licencié à la date de l'Assemblée Générale. A défaut, la personne chargée de représenter le Club à l'Assemblée Générale doit être :

- licenciée au jour de l'Assemblée Générale au titre du Club représenté,
- être en possession d'un pouvoir (modèle joint), daté et signé de son Président, ou de son Secrétaire Général.

Le **vote par procuration est autorisé** ; toutefois, le représentant d'un Club ne peut recevoir **un pouvoir que d'un seul autre Club de la Ligue** ; étant entendu qu'un représentant ne peut pas être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Les Statuts interdisent le vote par correspondance (articles 12.3 des statuts types).

Le nombre de voix dont disposent les représentants des associations affiliées est calculé en fonction du nombre de licenciés du Club au 31 août précédent l'Assemblée Générale.

En vertu des articles 13.2 et 13.4 des statuts, « les votes de l'Assemblée Générale portant sur des personnes ont lieu obligatoirement au scrutin secret, la majorité absolue des suffrages exprimés est requise pour tout vote, sauf exception dûment annoncée dans les Statuts ».

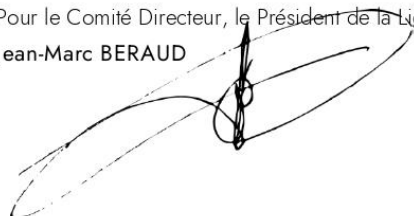
Un Club non ré affilié au 30 septembre 2022 ne peut être représenté et prendre part au vote lors des Assemblées Générales de la Fédération, de la Ligue ou du Comité quand bien même ces Assemblées Générales se dérouleraient avant le 31 octobre, date limite de ré-affiliation des Clubs. Ils sont toutefois invités à assister à l'Assemblée Générale.

PÉNALITÉ POUR NON REPRÉSENTATION

Suite à la décision du Bureau Directeur du 5 Novembre 2013, nous vous rappelons que toute absence ou non-représentation d'un club en assemblée générale de la Ligue est passible d'une pénalité de 80 € augmentée de 1 € par licencié au 31 août précédent l'assemblée générale.

Veuillez croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, le Président, à l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Pour le Comité Directeur, le Président de la Ligue
Jean-Marc BERAUD



PJ : Fiche de représentation des clubs

